

-----  
**Extrait du registre des délibérations**  
**du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----

**Séance du 27 juin 2025 .**

*L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept juin à vingt heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

*Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai*

*Procurations : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Aline Louvrier à Nathalie Sievert, Christophe Michel à Guillaume Bouhin, Fabien Oleron à Olivier Marlot.*

*Excusée : Madeleine Chapellier*

*Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin*

-----  
*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2025-06-051**

**OBJET : Plan de financement pour la mise en séparatif et rénovation des canalisations d'eau de la tranche ferme.**

Le Maire rappelle l'orientation générale du projet visant, d'une part à mettre en séparatif les réseaux d'assainissement et, d'autre part, à procéder à la réhabilitation des canalisations d'eau potable sur le territoire communal.

Il présente à cette occasion le plan de financement relatif à la tranche ferme de l'opération et apporte quelques précisions.

En effet, à la suite des échanges menés avec les organismes financeurs, il ressort que ce projet est susceptible de bénéficier d'un soutien financier conjoint de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental à hauteur de 60%.

Afin de répondre aux critères de priorisation définis dans le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement, il est nécessaire de déposer les dossiers de demande de subventions par lots, correspondant aux priorités 1, 2 et 3.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 025-200068401-20250627-2025\_06\_051-DE



Plan de Financement mise en conformité des réseaux d'assainissement Levier				
Travaux tranche ferme	Lot	Nom	Priorité	Estimation € HT
	1	Rue de Salins/Plane/Perrière	1	417 000.00 €
	2	Rue du Salins/Moutet/Crêt/l'Argilier	1	411 000.00 €
	3	Rue Pasteur/Notre Dame et BAS de la Douet	1	499 000.00 €
	4	Rue Chapelle d'Huin	3	250 000.00 €
	5	Rue Couchant/Lauberchot	2	125 000.00 €
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>			<b>1 702 000.00 €</b>	
Financeurs		Agence de l'eau	50%	851 000.00 €
		Département	10%	170 200.00 €
		Autofinancement	40%	680 800.00 €

Plan de Financement mise en conformité des réseaux d'eau potable Levier				
Travaux tranche ferme	Lot	Nom	Priorité	Estimation € HT
	1	Rue du Moutet/Cret/Salins/L'Argilier	1	312 000.00 €
	2	Rue Notre Dame/Pasteur	1	290 000.00 €
	3	Rue de Salins/Mésanges	1	141 000.00 €
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>			<b>743 000.00 €</b>	
Financeurs		Agence de l'eau	50%	371 500.00 €
		Département	10%	74 300.00 €
		Autofinancement	40%	297 200.00 €

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuvent le plan de financement présenté pour la tranche ferme, relative à la mise en séparatif des réseaux d'eau et d'assainissement ;
- Autorisent le Maire à signer l'ensemble des documents afférent à cette opération.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,  
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le 
ID : 025-200068401-20250627-2025_06_051-DE

